

## **Conseiller pédagogique départemental formation initiale / formation continue**

### **CADRE DE FONCTIONNEMENT :**

Conseiller pédagogique généraliste, collaborateur direct de l'A-DASEN et placé sous son autorité hiérarchique, il apporte une forte contribution par son expertise technique et pédagogique à la conduite des dossiers de formation initiale et continue.

### **FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :**

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015.

- Animer l'équipe de PEMF et accompagner la formation des candidats au CAFIPEMF
- Suivre et accompagner les PE stagiaires et des M2 (contractuels ou en immersion) en lien avec l'INSPE
- En lien avec l'école académique de la formation continue, aider à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du plan de formation continue du 1<sup>er</sup> degré

### **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :**

- Détention d'un CAFIPEMF
- Maîtrise des outils numériques
- Capacités, relationnelles, d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Esprit d'initiative approprié
- Discrétion, confidentialité et loyauté
- Aptitude au travail en équipe
- Capacité à élaborer des documents et ressources et à exercer une veille pédagogique et institutionnelle

### **IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :**

Le poste est basé à la DSDEN à Vannes.

### **CONTACT :**

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Claude ROUSSEAU, adjoint au DASEN, en charge du premier degré, au 02 97 01 86 04.